

Ecrit par le 22 juillet 2024

Trafic de drogue : un marché estimé à 3 milliards d'euros en France

Trafic de drogue : un marché estimé à 3 milliards d'euros

Chiffres clés sur le trafic de stupéfiants en France*

Le chiffre d'affaires du trafic de drogue est estimé à environ **3 milliards d'euros**, soit 0,1 % du PIB. Le cannabis représente plus de **40 %** du total.

Il y aurait **5 millions** de consommateurs réguliers de cannabis et **600 000** de cocaïne.



On estime que **240 000** personnes vivent directement ou indirectement du trafic de stupéfiants, dont **21 000** à temps plein.



Au moins **315** faits d'homicides (dont tentatives) liés au narcotrafic ont été recensés en 2023, en hausse de près de **60 %** par rapport à 2022.



* En 2023 ou dernières estimations disponibles.
Sources : Insee, OFAST, OFDT, rapports de presse



statista

Ecrit par le 22 juillet 2024

La hausse du trafic de [drogue en France](#) ces dernières années, en particulier de [cocaïne](#), engendre une flambée des violences sur le territoire. L'année 2023 a ainsi été marquée par un triste record : pas moins de 315 faits d'[homicides liés au narcotrafic](#) (dont tentatives) ont été recensés, soit un bond de près de 60 % par rapport à 2022. Selon les plus récentes estimations disponibles (Insee et OFDT), le marché des stupéfiants génère environ 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, pour 5 millions de consommateurs réguliers de cannabis et 600 000 de cocaïne, les deux drogues illicites les plus consommées dans le pays. En parallèle, l'office anti-stupéfiants (OFAST) estime que 240 000 personnes vivent directement ou indirectement du trafic de drogue, dont 21 000 à temps plein.

« L'augmentation de la violence liée à la drogue est générale en Europe », observe Alexis Goosdeel, le directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), dans une interview accordée ce mois-ci à [Euronews](#). Du fait de l'augmentation de la quantité de drogues disponibles et de la diversification de l'offre, les narcotrafiquants font face à une concurrence accrue pour écouler leurs produits, ce qui entraîne une hausse du niveau des violences dans le milieu. En Europe, la plupart des homicides associés au grand banditisme et à la criminalité organisée sont liés au trafic de stupéfiants.

Dans l'objectif, entre autres, d'enrayer la criminalité organisée ainsi que l'ampleur prise par le marché noir des drogues, l'Allemagne a adopté une loi légalisant l'usage récréatif du cannabis à compter du 1^{er} avril 2024. [D'autres pays européens planchent également sur des projets de légalisation](#) de cette drogue dite « douce », qui reste de loin la plus consommée en [Europe](#) (après l'alcool).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pernes-les-Fontaines : 70 gendarmes pour un coup de filet anti-drogue

Ecrit par le 22 juillet 2024



Après avoir enquêté depuis l'été, les gendarmes Vauclusiens viennent de passer à l'action pour démanteler un réseau de trafiquants de drogue dans le Comtat.

Au cours de l'été 2023, la COB (Communauté de brigades) de gendarmerie de Pernes-les-Fontaines (regroupant les brigades de Pernes-les-Fontaines et d'Entraigues-sur-la-Sorgue) a ouvert une enquête relative à un trafic de produits stupéfiants sur la commune de Pernes-les-Fontaines.

Les investigations réalisées ont permis d'identifier un réseau bien structuré et de localiser des lieux pouvant servir au stockage et au conditionnement de produits stupéfiants servant à alimenter des points de revente de produits stupéfiants à Carpentras, notamment dans les cités du Pous du Plan et du Bois de l'Ubac. Une information judiciaire était alors ouverte par le parquet de Carpentras.

Le 17 octobre, une vaste opération judiciaire mobilisant plus de 70 gendarmes et visant à démanteler ce réseau a été lancée avec au bilan :

- 14 individus étaient interpellés et placés en garde-à-vue des chefs de trafic de stupéfiants, association

Ecrit par le 22 juillet 2024

de malfaiteurs et détention d'arme (6 des personnes placées en garde à vue étaient mineurs dont 2 âgés de moins de 16 ans).

- 11 des gardés à vue ont été déférés et mis en examen. Parmi eux, 3 ont été placés sous contrôle judiciaire dont 1 placé en centre éducatif fermé, et 8 ont été placés en détention provisoire.

9kg de drogues saisies

Les perquisitions ont aussi permis de saisir plus de 4kg d'herbe de cannabis, près de 3kg de résine de cannabis, ainsi que 2kg de cocaïne. La plupart de ces produits stupéfiants étant conditionnés sous forme de plus de 3 000 capsules prêtes à la vente. La valeur de revente estimée de ces produits stupéfiants saisis était évaluée à 150 000€.

Dans le même temps, les gendarmes vauclusiens ont aussi saisi 2 véhicules ainsi que 6 000€ en liquide.

L.G.

Trafic de drogue : Coup de filet des 'stups' à Montfavet et la Barbière

Ecrit par le 22 juillet 2024



Les policiers de Vaucluse viennent de procéder à l'arrestation de 5 personnes dans le cadre d'une enquête liée au trafic de drogue dans les quartiers de la Barbière et des Broquetons à Montfavet. L'occasion de résoudre également l'incendiaire d'une voiture de police le mois dernier.

« Le quartier les Broquetons à Montfavet abrite un trafic de stupéfiants très actif auprès duquel une centaine de clients provenant des villes voisines s'approvisionnent tous les jours, expliquent les services de la police nationale de Vaucluse. Après plusieurs semaines d'enquête réalisée par la brigade des stupéfiants de Sûreté Départementale la structure du réseau est établie : tête de réseau, gérante tandis que les guetteurs, vendeurs et appartements nourrices changent régulièrement au gré des opérations de Police. Ces derniers sont considérés par les gérants comme de la main d'œuvre 'jetable' que l'on peut sacrifier. »

Interpellation de la tête de réseau à la Barbière

Mardi 12 septembre dernier, la tête de réseau est interpellée par les 'stups' quartier la Barbière alors

Ecrit par le 22 juillet 2024

qu'il vient de s'approvisionner dans un appartement nourrice. Lors de l'interpellation, il cherche à s'enfuir à bord de sa voiture et fonce délibérément sur un enquêteur en moto qui parvient à l'éviter. Il percute une bordure pour s'enfuir mais casse sa roue avant et se retrouve immobilisé avant d'être finalement interpellé.

Dans son véhicule, les enquêteurs retrouvent un sac contenant 3 kilos de résine de cannabis et 150 grammes de cocaïne une arme factice, un taser et une cagoule. L'appartement nourrice est perquisitionné et ses deux occupants interpellés. Les policiers y saisissent 5,5 kilos de résine de cannabis et 200 grammes de cocaïne supplémentaires ainsi que le matériel de conditionnement. Ce sont les deux locataires qui sont chargés de la découpe des stupéfiants et du conditionnement.

L'incendiaire d'un véhicule de police retrouvé

La 'gérante' des Broquetons est également interpellée par la suite ainsi qu'un ancien revendeur. La perquisition chez la tête de réseau permet la saisie de 22 000€ en numéraires. La tête de réseau refuse de donner des explications. Les auditions des autres individus confirment la structure et les rôles de chacun. Il est à noter que le 15 août dernier un véhicule de police avait été incendié au quartier les Broquetons par un individu cagoulé. Cet incendie a endommagé trois autres véhicules par propagation. L'enquête démontre que l'auteur principal de l'incendie est le revendeur interpellé. Il a agi en présence de la gérante du point de deal. Il finit par reconnaître les faits pendant la garde à vue.

Les suites judiciaires

Les cinq mis en cause : la tête de réseau (24 ans, sans profession, demeurant à Avignon), la gérante (29 ans, sans profession, demeurant Avignon et Béziers), les deux individus dans l'appartement nourrice chargés du conditionnement (respectivement 24 ans, sans profession et 22 ans, employé, demeurant Avignon) ainsi que le revendeur et auteur de l'incendie (26 ans, sans profession demeurant à Marguerites) ont été déférés ce matin en comparution immédiate.

L.G.

Isle-sur-la-Sorgue : appel à témoin de la gendarmerie pour des vols après avoir été drogué

Ecrit par le 22 juillet 2024

APPEL À TÉMOINS



La gendarmerie de Vaucluse lance un appel à témoin suite à la mise en examen d'une sexagénaire à qui il est reprochée d'avoir administré, depuis au moins 2017 des substances médicamenteuses nuisibles à plusieurs personnes afin de faciliter le vol de différents effets à leurs dépens.

Ces substances étaient manifestement introduites dans des solutions alimentaires, solides ou liquides, proposées aux victimes. Ces administrations ont entraîné des nausées ou des pertes de connaissance voire des comas ayant nécessité des hospitalisations. La personne mise en examen travaillait au 'village des antiquaires' à l'Isle-sur-la-Sorgue en tant que femme d'entretien, mais fréquentait également nombre de résidents âgés de la commune.

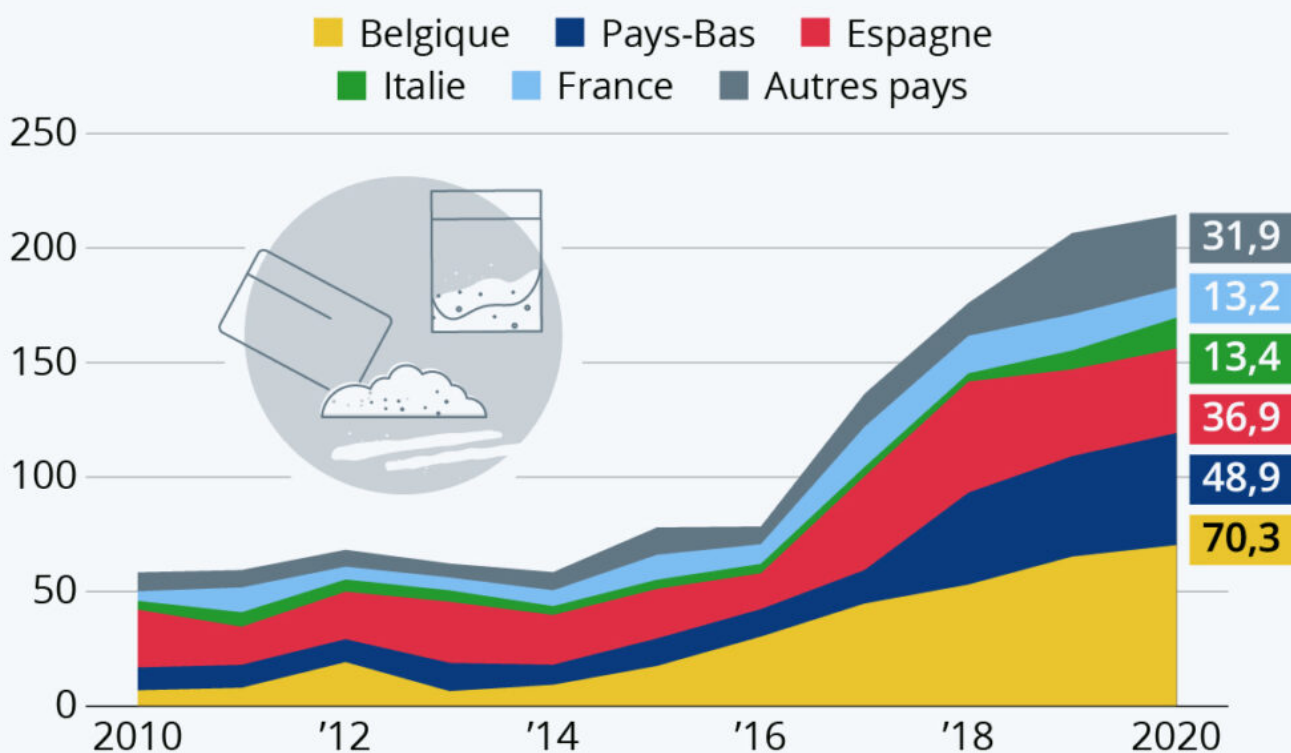
Dans ce cadre, les gendarmes de la brigade de recherches de la compagnie de gendarmerie d'Avignon en charge de l'affaire lancent donc un appel à témoins. Alors, si vous pensez avoir été victime ou témoin des agissements de cette personne, contactez le service d'enquête au 04 90 80 50 47 ou 04 90 80 51 31.

L'expansion du trafic de cocaïne en Europe

Ecrit par le 22 juillet 2024

Cocaïne : comment le trafic a explosé en Europe

Quantités annuelles de cocaïne saisies dans les pays européens entre 2010 et 2020, en tonnes



Source : Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)



statista

Pour la quatrième année consécutive, des quantités records de cocaïne ont été saisies en Europe, comme le révèlent des [données](#) publiées le mois dernier par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). Au cours de la dernière décennie, les volumes saisis sur le continent ont plus que triplé, passant d'une moyenne d'environ 70 tonnes par an de 2010 à 2016, à 215 tonnes en 2020.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Trois pays, la Belgique (70 tonnes), les Pays-Bas (49 tonnes) et l'Espagne (37 tonnes), ont représenté environ 73 % du stock saisi en Europe en 2020, mais d'importants volumes ont également été interceptés en Italie (13 tonnes), en France (13 tonnes) et en Allemagne (11 tonnes). Les quantités saisies cette année-là en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, en France et en Allemagne sont les plus élevées jamais enregistrées par ces pays.

Parallèlement, de nouveaux records ont été établis ailleurs sur le continent, notamment en Grèce (1,8 tonne) et dans des pays de l'Est qui ne sont pas traditionnellement associés au trafic ou à la consommation de cocaïne, comme la Bulgarie (1 tonne), la Pologne (3,9 tonnes) ou la Turquie (2 tonnes). Cela suggère que les points d'entrée du trafic de cette [drogue](#) se diversifient et que sa consommation se développe dans ces régions.

La tendance à la hausse devrait se poursuivre, car des données disponibles dans plusieurs pays de l'UE montrent que des quantités encore plus importantes de cocaïne ont été saisies en 2021 - la Belgique ayant par exemple intercepté près de 92 tonnes, presque exclusivement dans le port d'Anvers.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Réouverture des discothèques : la Région Sud distribue des couvercles de verre anti-drogue

Ecrit par le 22 juillet 2024



La réouverture des boîtes de nuit et l'autorisation de consommer debout dans les bars sonne le retour à la vie festive. Pour protéger les habitants de Paca des agressions, la Région Sud fournira dans les mois à venir 400 000 couvercles de verre anti-drogue.

« Un habitant sur quatre a moins de 30 ans en région Sud », souligne [Renaud Muselier](#), président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et président délégué de Régions de France. Ce dernier indique s'être « battu » avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie pour la réouverture des discothèques, comme pour la consommation debout dans les bars et les restaurants. Pour savourer ce retour à la vie « dans de bonnes conditions », le président préconise de rester « lucide, et de protéger nos jeunes des agressions sexuelles ».

Dès les mois de mars et avril, une première vague de 60 000 couvercles sera distribuée aux professionnels de la restauration, de la nuit mais aussi aux associations de jeunesse engagées dans la prévention en soirée. Ce dispositif, en partenariat avec l'Union des métiers de l'hôtellerie, est simple d'utilisation et s'adapte à tous les verres, rendant impossible l'ajout d'une quelconque substance. « Je serai personnellement très attentif à ce déploiement dans tous les territoires de la région Sud », prévient Renaud Muselier.

Écrit par le 22 juillet 2024

L.M.

Cannabis : l'Europe divisée

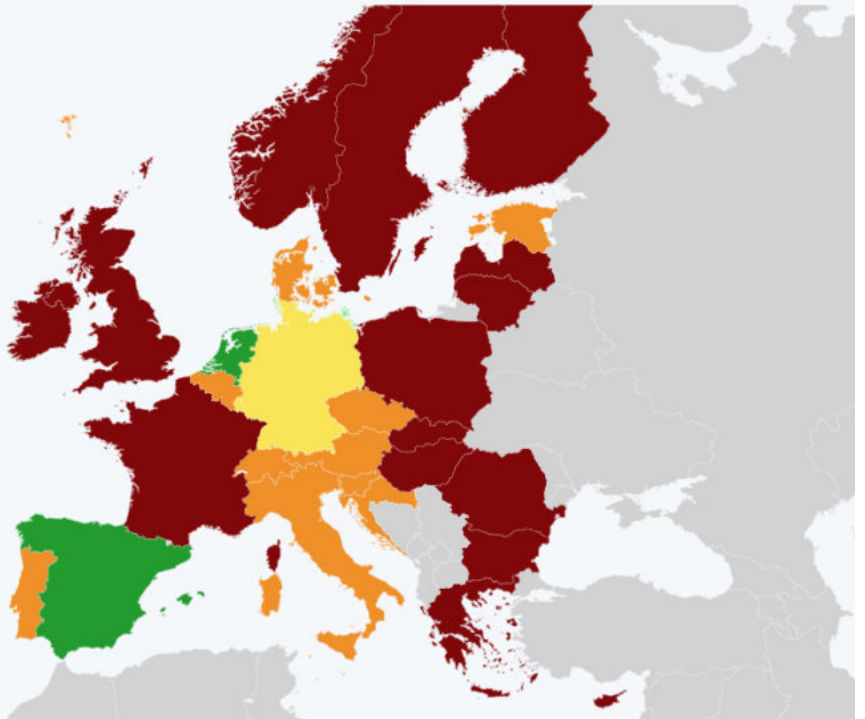
Écrit par le 22 juillet 2024

Cannabis : l'Europe divisée

État des lieux de la législation sur l'usage personnel du cannabis dans une sélection de pays européens en 2021



- Encadré ou toléré
- Dépénalisé et projet de légalisation *
- Dépénalisé *
- Considéré comme délit ou crime
- Non étudiés



En date du 25 novembre 2021. Usage récréatif, hors cannabis thérapeutique.

* Dépénalisé : l'usage et/ou possession de petites quantités reste tout de même passible d'une amende dans la plupart de ces pays.

Sources : EMCDDA, recherches Statista



statista

Dans son contrat de coalition dévoilé mercredi, le futur gouvernement allemand prévoit de légaliser le [cannabis récréatif](#), rompant ainsi avec la politique moins libérale de la CDU en matière de [drogue](#). « Nous introduisons la distribution contrôlée de cannabis aux adultes à des fins récréatives dans les magasins agréés, ce qui permet de contrôler la qualité, d'empêcher la distribution de substances contaminées et de protéger la santé publique », peut-on lire dans le document. L'Allemagne rejoint donc

Ecrit par le 22 juillet 2024

le Luxembourg, qui s'apprête à autoriser la consommation et la culture de marijuana dans la sphère privée en 2022 (si la loi est définitivement adoptée par le Parlement).

À l'heure où certains experts pointent du doigt l'échec des politiques de répression et où plusieurs pays prennent une approche radicalement différente en choisissant la voie de la dépénalisation, la législation française en matière d'usage et de détention de cannabis fait toujours partie des plus répressives d'Europe. Comme le montre notre carte, si aucun pays européen n'a pour le moment officiellement légalisé le cannabis récréatif, certains, comme l'Espagne et les Pays-Bas, tolèrent ou encadrent sa consommation. D'autres l'ont décriminalisé, comme le Portugal, l'Italie, la Belgique, la Suisse ou encore la République tchèque, où l'usage et la détention de petites quantités à des fins personnelles ne constitue pas un délit (mais peut dans certains cas toujours être passible d'une amende).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

(Vidéo) Les douaniers d'Avignon félicités pour 3 tonnes de cannabis cachées dans des cagettes de tomates



Ecrit par le 22 juillet 2024

« Je félicite les douaniers d'Avignon qui viennent de réaliser la plus importante saisie douanière de cannabis sur le territoire national depuis octobre 2018 », commente [Olivier Dussopt](#), ministre délégué chargé des Comptes publics, vendredi 16 avril.

Les douaniers d'Avignon ont saisi plus de 3 tonnes de résine de cannabis conditionnées sous forme de tomates, le 14 avril dernier. La valeur de la marchandise est estimée à près de 20 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail. Suite à un contrôle à la barrière de péage d'Arles, sens Espagne-Italie, sur un camion frigorifique marocain avec deux personnes à bord, la brigade a mis la main sur 26 palettes de tomates comportant des boules de résine de cannabis enrobées de cellophane. Le chien anti-stupéfiant a permis de trouver 3 002,4 kg de résine de cannabis, rapidement extraits du chargement et saisis. Les deux occupants du camion ont été placés en retenue douanière et le Parquet immédiatement informé.

La précédente saisie douanière de cannabis d'une telle envergure sur le territoire national remonte au 6 octobre 2018, date à laquelle les agents de la brigade de Nîmes avaient intercepté 3,1 tonnes de résine de cannabis.